JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

AUGUSTE VITU

Commerce extérieur de la France en 1864

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 86-96
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__86_0>

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

II.

Commerce extérieur de la France en 1864.

L'administration des douanes a publié récemment le tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les pays étrangers pendant l'année 1864. Ce document, perfectionné d'année en année, abonde en renseignements du plus haut intérêt.

Nous nous proposons de l'analyser dans toutes ses parties et sous ses différents aspects.

I.

Constatons d'abord la somme de notre commerce général avec l'extérieur; elle se chiffre par un formidable total de 7,329 millions de francs, en valeurs actuelles.

Pour faire ressortir les progrès inouïs que notre pays a réalisés en quinze ans, nous donnons ci-après le chiffre total de la masse de nos échanges à diverses époques de cette triple période quinquennale.

En 1850, le total était de (francs)	2,555	millions
En 1852, de	3,072	—
En 1854, de	3,758	—
En 1859, on était arrivé à	5,412	—
En 1860, année du traité de commerce avec l'Angleterre, le total est de	5,805	—
En 1861, de	5,746	—
En 1862, de	5,949	—
En 1863, de	6,763	—
En 1864, il atteint	7,329	—

Il suit de là que, de 1850 à 1865, notre commerce extérieur a augmenté de 187 p. 100, c'est-à-dire qu'il a presque triplé, et que, depuis 1860, date du traité de commerce avec l'Angleterre, il a augmenté de 1,524 millions, c'est-à-dire de 26 p. 100.

La moyenne quinquennale de 1850 à 1854 donnait un quotient annuel de ci. . . . . 3,150 millions

Celle de 1855 à 1859 a donné	5,032	—
Celle de 1860 à 1864	6,318	—
En 1850, nos importations n'étaient que de	1,120	—
En 1860, elles montaient à	2,657	—
En 1864, à	3,407	—
Nos exportations ne dépassaient pas, en 1850	1,435	—
En 1860	3,148	—
Elles s'élèvent pour 1864 à	3,921	—

En comparant ces chiffres, on relève les augmentations suivantes :

Importations : de 1864 sur 1850, 204 p. 100; sur 1860, 28 p. 100.

Exportations : de 1864 sur 1850, 173 p. 100; sur 1860, 25 p. 100.

Quant aux augmentations de 1864 sur l'année précédente, elles s'expriment par 8 p. 100 sur l'ensemble, par 5.3 p. 100 pour les importations, et par 11 p. 100 pour les exportations.

Les chiffres que nous venons de poser sont ceux du commerce général; ils comprennent toutes les marchandises importées ou exportées par la France, sans distinction d'origine ni de destination. Voici maintenant ceux du commerce spécial, qui ne comprennent à l'importation que les marchandises mises en consommation en France, et à l'exportation que les marchandises d'origine française :

Importations et exportations réunies, 5,452 millions; importations, 2,528 millions; exportations, 2,924 millions. C'est une augmentation, comparativement à 1864, de 383 millions sur l'ensemble; de 102 millions pour l'importation, et de 281 millions pour l'exportation.

Dans les chiffres du commerce spécial, on ne tient pas compte des marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main-d'œuvre en France. Les marchandises étrangères importées dans ces conditions représentaient une valeur de 89 millions; réexportées après main-d'œuvre, elles représentaient 198 millions de francs, c'est-à-dire plus du double de leur valeur primitive.

La masse des marchandises échangées a été transportée jusqu'à concurrence de 5,135 ½ millions par mer, et seulement pour 2,193 ½ millions par voie de terre.

Dans les transports maritimes (5,135 ½ millions), la part du pavillon français a été de 2,422 millions, celle des pavillons étrangers de 2,713 millions.

Sur les 2,422 millions appartenant au pavillon français, 391 millions reviennent à la navigation avec les colonies françaises et à la grande pêche, et 2,031 millions à la navigation internationale.

Nous allons examiner la part respective du commerce général des diverses nations étrangères avec la France, et le mouvement particulier de chaque nature de marchandises; c'est surtout par cette étude de détails que nous apercevrons le mieux les progrès accomplis.

II.

Les produits échangés entre la France et les autres nations se classent par grandes catégories.

A l'importation, on les divise comme suit : 1° matières nécessaires à l'industrie; 2° objets de consommation *a*) naturels, *b*) fabriqués.

A l'exportation, on les divise en : 1° produits naturels; 2° objets manufacturés.

Voici la proportion de ces diverses catégories entre elles, pour le commerce spécial, qui exprime seul la force consommatrice et productive de la France :

A l'importation, les matières nécessaires à l'industrie comptent pour		1,866,600,000f
Les objets de consommation :		
Naturels, pour	506,600,000f	761,600,000
Fabriqués, pour	255,000,000	
Total		2,628,200,000

Les matières nécessaires à l'industrie forment, on le voit, les 71 centièmes, soit plus des deux tiers et un peu moins des trois quarts de nos importations totales; d'où il est facile de conclure que l'accroissement de nos importations, loin d'être un fait nuisible à nos industries, est au contraire un signe visible d'activité manufacturière.

A l'exportation, les produits naturels français figurent pour	1,219,100,000f
Et les objets manufacturés en France pour	1,705,100,000
Ensemble	2,924,200,000

L'inspection de ces deux chiffres montre que la France a conquis une puissance industrielle qui dépasse aujourd'hui sa productivité agricole.

Voici maintenant le détail des principaux produits :

A l'importation :

Cotons et laine	344,200,000f	Guano et autres engrais	24,000,000f
Soies et bourres de soie	285,800,000	Céréales	23,100,000
Laines en masse	214,300,000	Graines à ensemencer	21,500,000
Bois communs	132,400,000	Poissons de mer	21,400,000
Houilles et cokes	115,200,000	Tabac en feuilles	20,600,000
Peaux brutes et pelleteries	102,800,000	Indigots	18,800,000
Cafés	83,400,000	Fruits oléagineux	18,400,000
Bestiaux	77,300,000	Fromages et beurre	15,700,000
Sucres étrangers	73,300,000	Fruits de table	15,500,000
Graines oléagineuses	59,800,000	Zinc	14,600,000
Lin	53,000,000	Tissus de lin ou de chanvre	14,300,000
Cuivre	46,600,000	Nattes ou tresses de paille	13,100,000
Sucre des colonies	46,600,000	Bois exotiques	12,600,000
Cendres d'orfévres	37,400,000	Étain brut	12,200,000
Suif brut et saindoux	35,200,000	Riz	12,000,000
Tissus de laine	32,000,000	Fils de laine	11,500,000
Huile d'olive	29,300,000	Machines et mécaniques	11,300,000
Minerais	25,100,000	Chevaux	10,600,000

Nous négligeons les articles dont la valeur est inférieure à 10 millions de francs, parmi lesquels nous remarquons les tissus de coton, les fers et les aciers, dont la concurrence était autrefois l'épouvantail de notre industrie. La valeur des tissus de coton importés en 1864 n'a pas dépassé 9 ½ millions, et les fers et les aciers ne figurent dans les relevés que pour la misérable somme de 5,800,000 fr., plus 3,300,000 fr. de fonte brute.

A l'exportation, nous trouvons :

Tissus de soie	408,200,000f	Papier	39,600,000f
Tissus de laine	355,900,000	Bois communs	33,200,000
Vins	234,500,000	Poterie, verrerie, cristallerie	32,400,000
Tabletterie, mercerie et meubles	194,800,000	Œufs de volaille et de gibier	28,000,000
Confection et lingerie	110,400,000	Chevaux, mulets, bestiaux	25,800,000
Soies	101,500,000	Tissus de lin ou de chanvre	24,500,000
Tissus de coton	93,700,000	Poils	23,800,000
Peaux ouvrées	89,900,000	Fils de coton ou de laine	21,000,000
Sucres raffinés	74,400,000	Fils de lin ou de chanvre	21,500,000
Eaux-de-vie et esprits	72,100,000	Graines à ensemencer	21,500,000
Peaux tannées, corroyées, etc.	61,600,000	Orfévrerie et bijouterie	19,300,000
Cotons en laine	57,200,000	Modes et fleurs artificielles	18,200,000
Céréales	56,200,000	Fruits de table	17,500,000
Produits chimiques	54,400,000	Peaux brutes et pelleteries	16,300,000
Laines	51,100,000	Parfumerie	15,500,000
Fromages et beurre	46,000,000	Poisson de mer et marinés	15,200,000
Outils et ouvrages en métaux	45,100,000	Médicaments	12,400,000
		Horlogerie	11,000,000
		Chapeaux de feutre	10,100,000
		Cuivre	10,000,000

Les autres articles dénommés ne représentent chacun qu'une valeur inférieure à 10 millions de francs.

Nous avons dit que les matières premières admises en franchise temporaire et les produits en provenant réexportés ultérieurement ne figurent pas dans les totaux du commerce spécial. Il n'est pas sans intérêt de donner quelques chiffres de détail sur ce chapitre particulier. Sur 89 millions de matières importées en franchise temporaire, le principal article est le blé-froment, qui se chiffre à l'entrée par 37,400,000 fr., et qui ressort en farines pour une valeur de 38,700,000 fr.

Viennent ensuite les métaux, fonte brute, fer étiré en barres, tôles, plomb brut, acier en barres, ensemble 24,900,000 fr., qui ont été appliqués à la construction

de machines, mécaniques, wagons, outils, ouvrages et produits divers, dont la valeur à l'exportation se chiffre par un total de 126,600,000 fr.

Une autre nature de marchandises fait encore l'objet d'un relevé spécial; ce sont les produits expédiés en transit; leur valeur en 1864 a été de 723,100,000 fr., dont voici l'origine par pays de provenance :

		Report . . .	653,800,000f
Suisse.	237,200,000f	Italie	29,000,000
Zollverein. . . .	196,200,000	Pays-Bas	11,300,000
Angleterre . . .	157,000,000	Espagne.	6,900,000
Belgique	63,400,000	Autres pays. . .	22,100,000
A reporter . .	653,800,000	Total. . .	723,100,000

Si l'on considère les produits en transit au point de vue de la destination, ils se groupent d'une manière toute différente :

		Report . . .	497,400,000f
Angleterre . . .	212,200,000f	Zollverein. . . .	16,500,000
Suisse.	132,500,000	Belgique	14,700,000
Italie	81,100,000	États-Unis . . .	7,000,000
Brésil.	36,700,000	Autres pays. . .	187,500,000
Espagne.	34,900,000		
A reporter . .	497,400,000	Total. . .	723,100,000

C'est le cas de faire ressortir par un chiffre l'énorme dépression que la guerre civile a exercée sur le commerce des États-Unis, puisque, en 1864, les produits du Nord-Amérique qui ont traversé la France ne dépassent pas 7 millions, tandis que, en 1859, le chiffre du transit de l'Union atteignait 107 millions.

Au contraire, le transit du Brésil, qui se limitait à 14,600,000 fr. en 1859, s'élève maintenant à 36,700,000 fr.; on doit voir dans cet accroissement l'effet des communications rapides établies entre la France et le Brésil par les lignes de paquebots des Messageries Impériales; nul doute que, dans un avenir prochain, un résultat analogue ne soit obtenu sur la ligne du Havre à New-York par les paquebots de la Compagnie transatlantique.

En poids, les marchandises de transit, ramenées à l'unité kilométrique, représentent, pour 1864, 734,815,351 quintaux métriques; c'est une augmentation de 178,812,169 quintaux métriques, comparativement à l'année précédente.

III.

Nous avons fait connaître la valeur et la nature des produits échangés en 1864 entre la France, ses colonies et les puissances étrangères. La part de celles-ci dans le mouvement général est déterminée, dans le travail de l'administration des douanes, par des tableaux spéciaux.

Voici d'abord l'état des vingt contrées dont les échanges avec nous, importations et exportations réunies, dépassent 50 millions de francs (commerce spécial) :

Angleterre.	1,458,300,000f	Indes anglaises.	119,400,000f
Belgique	513,800,000	Russie	92,700,000
Italie.	503,000,000	Rio de la Plata.	80,900,000
Zollverein	370,800,000	Possessions espagnoles en Amérique	72,800,000
Suisse	263,900,000	Pays-Bas.	67,000,000
Espagne	225,400,000	Mexique	63,000,000
Turquie	221,300,000	Pérou	61,200,000
Algérie.	204,800,000	Villes anséatiques	53,000,000
États-Unis	153,300,000	Norwége.	50,900,000
Égypte.	146,900,000		
Brésil	140,700,000		

Si nous envisageons séparément les échanges des dix puissances inscrites en tête du tableau qui précède, nous apercevons une augmentation considérable dans l'ensemble, mais des variations non moins fortes dans la répartition de la masse.

Ainsi, comparativement à 1859, nos échanges avec l'Angleterre ont augmenté de près de 600 millions, c'est-à-dire de 80 p. 100; avec l'Italie, de près de 200 millions, c'est-à-dire de 60 p. 100; avec le Zollverein, de 120 millions, c'est-à-dire de 45 p. 100; avec la Suisse, de 100 millions, c'est-à-dire de 60 p. 100; avec l'Espagne, de 70 millions, c'est-à-dire de 48 p. 100; avec la Turquie, de 102 millions, c'est-à-dire de 88 p. 100; avec l'Égypte, de 116 millions, c'est-à-dire de 380 p. 100; avec le Brésil, de 48 millions, c'est-à-dire de 55 p. 100; avec les Indes anglaises, de 49 millions, c'est-à-dire de 70 p. 100; avec l'Algérie, de 24 millions, c'est-à-dire de 13 p. 100. Mais la guerre civile a fait tomber à 153 millions, en 1864, nos échanges avec les États-Unis, qui se chiffraient par 508 millions en 1859. Entre les mêmes dates, on relève également une diminution d'une quinzaine de millions, c'est-à-dire d'environ 2 ½ p. 100 sur nos échanges avec la Belgique; mais cette diminution dérive probablement d'une circonstance accidentelle dans les échanges franco-belges de 1859, car en 1860, le chiffre total retomba à 344 millions, ce qui fait ressortir en faveur de 1864 une augmentation de 70 millions, soit un peu plus de 20 p. 100.

Reprenons maintenant les principales puissances comme provenance d'abord, ensuite comme destination, c'est-à-dire comme source d'importation et comme but d'exportation.

A l'importation, nous trouvons que :

1° L'Angleterre nous a fourni pour 567 millions de produits, en diminution de 4 p. 100 sur 1863; — 2° la Belgique, 285 millions, en augmentation de 6 p. 100; — 3° la Suisse, 62 millions, en diminution de 5 p. 100; — 4° le Zollverein, 155 millions, en augmentation de 11 p. 100; — 5° l'Italie, 228 millions, en augmentation de 12 p. 100; — 6° la Turquie, 142 millions, en diminution de 8 p. 100; — 7° les Indes anglaises, 111 millions, en augmentation de 17 p. 100; — 8° l'Égypte, 81 millions, en augmentation de 48 p. 100; — 9° la Russie, 69 millions, en augmentation de 11 p. 100; — 10° le Brésil, 59 millions, sans variation notable; — 11° les États-Unis, 69 millions, en diminution de 15 p. 100; — 12° l'Espagne, 57 millions, en augmentation de 4 p. 100.

A l'exportation de nos produits, la classification change :

1° L'Angleterre pour 891 millions, en augmentation de 11 p. 100 sur 1863; — 2° l'Italie pour 275 millions, en augmentation de 16 p. 100; — 3° la Belgique pour 229 millions, en augmentation de 9 p. 100; — 4° le Zollverein pour 216 millions, en augmentation de 6 p. 100; — 5° la Suisse pour 202 millions, en augmentation de 17 p. 100; — 6° l'Espagne pour 169 millions, sans variation notable; — 7° les États-Unis pour 89 millions, en diminution de 11 p. 100; — 8° le Brésil pour 82 millions, en augmentation de 41 p. 100; — 9° la Turquie pour 80 millions, en augmentation de 6 p. 100; — 10° l'Égypte pour 66 millions, en augmentation de 94 p. 100; — 11° la Russie pour 24 millions, en diminution de 21 p. 100; — 12° les Indes anglaises pour 8 millions, en diminution de 50 p. 100.

(*A continuer.*) AUGUSTE VITU.

III.

Compte rendu des opérations de la Banque de France et de ses succursales pendant l'année 1865.

1° *Masse des opérations. — De leur importance tant à Paris que dans les succursales.* — En 1864, le chiffre des opérations s'élevait à 7,909,327,600 fr. Il s'élève, en 1865, à 7,422,611,100 fr., soit, pour 1865, une diminution de 486,716,500 fr. Si l'on compare le chiffre total des opérations de 1865 à celui de l'année 1863, la diminution ne serait que de 119,665,000 fr.

2° *Du taux de l'escompte.* — Le taux de l'escompte pendant le cours de l'année 1865 a varié six fois et n'a jamais dépassé 5 p. 100. De 4 ½ p. 100 depuis le 22 décembre 1864, il a été abaissé : à 4 p. 100 le 9 février 1865, à 3 ½ p. 100 le 9 mars, à 3 p. 100 le 1er juin; puis porté à 4 p. 100 le 5 octobre, et à 5 p. 100 le 9 du même mois; il a été abaissé à 4 p. 100 le 23 novembre et est resté à ce chiffre jusqu'à la fin de l'année 1865. Il est à 5 p. 100 depuis le 4 janvier 1866. Le taux moyen de l'escompte pour l'année 1865 est de 3.66 p. 100; il a été, pour 1864, de 6.51 p. 100. Cette différence considérable du taux moyen de l'escompte est due à la conduite prudente des affaires, au ralentissement des demandes du capital, soit pour l'immobilisation à l'intérieur, soit pour des entreprises à l'étranger et à la balance du commerce favorable à la France vis-à-vis de l'Angleterre. En 1865, comme en 1864, le devoir de la Banque a été d'obéir à la loi de l'état du marché financier et monétaire. Elle a, comme elle le fera toujours, exprimé dans toute leur vérité les variations inévitables du prix de l'argent, et elle a pu, grâce aux circonstances, le maintenir constamment au-dessous du taux de Londres et des principales places de l'Europe.

3° *De l'escompte des effets de commerce et du portefeuille.* — Comparé à celui de 1864, le chiffre de l'escompte présente une diminution de plus de 500 millions. En 1864, il s'est élevé à 6,550,735,400 fr.; en 1865, il s'élève à 6,039,652,300 fr.; diminution : 511,083,100 fr.

Le nombre des effets escomptés est, pour Paris, de 2,220,924, représentant en somme 2,458,055,016 fr., soit en moyenne, par effet, 1,106 fr. 77 c. Pour les succursales, le nombre d'effets est de 2,514,637, représentant une somme de 3,582,095,412 fr., soit en moyenne, par effet, 1,424 fr. Au 2 novembre 1865, les deux portefeuilles réunis de Paris et des succursales présentaient un chiffre de 698,403,700 fr.; c'est le maximum de l'année. Le minimum, au 1er juin 1865, était de 486,044,800 fr. Il est aujourd'hui, 25 janvier 1866, de 740,630,000 fr. Le chiffre des effets de commerce présentés à l'escompte à Paris, pendant l'année 1865, s'élève à 2,220,922, pour une somme de 2,486,664,228 fr. Sur ce total, il a été rejeté par le conseil 34,817 effets pour une somme de 38,533,181 fr., dans laquelle les effets irréguliers qui, après régularisation, peuvent être représentés, figurent au nombre de 5,605, pour une somme de 6,396,321 fr., d'où il résulte que les rejets, à proprement parler, s'élèvent à 1.29 p. 100[1].

1. Pendant le mois de décembre à Paris, il a été présenté à l'escompte une somme de 279,125,140 fr., sur laquelle 5,034,858 fr. ont été rejetés, soit 1.80 p. 100. — Dans les trois derniers jours de décembre (28, 29 et 30), sur 102,210,790 fr. d'effets présentés, 617,170 fr. seulement ont été refusés, soit 0.60 p. 100. — Dans les succursales, pendant le même mois de décembre, la somme des billets admis à l'escompte a été de 400,409,996 fr. — On a quelquefois douté du concours prêté par la

4° *Des avances sur effets publics, chemins de fer, etc. (Paris et succursales.)* — Les opérations de cette nature ont été un peu inférieures à celles de l'année 1864. Elles donnaient, pour cette année, un chiffre total de 423,278,100 fr.; elles ne s'élèvent, en 1865, qu'à 402,324,600 fr., soit une diminution de 20,953,500 fr., qui se répartit comme suit :

Avances.	1864.	1865.	Diminution.	Augmentation.
Sur bons du Trésor, actions de canaux et autres valeurs.	16,685,200f	15,882,300f	802,900f	»
Sur rentes	133,392,700	110,417,300	22,975,400	»
Sur valeurs de chemins de fer	268,740,900	270,447,800	»	1,706,900
Sur obligations du Crédit foncier	4,459,300	5,577,200	»	1,117,900
	423,278,100	402,324,600	23,778,300	2,824,800
	Diminution égale		20,953,500f	

Depuis le commencement de l'année 1865 jusqu'au 8 octobre, le taux de l'intérêt des avances a été maintenu à 1 p. 100 de plus que le taux de l'escompte. La Banque a cru pouvoir, à partir du 9 du même mois, réduire cette différence à un demi pour cent, sans nuire en rien à ses justes préoccupations pour l'escompte des effets de commerce.

5° *Des réserves métalliques.* — Les encaisses réunis de la Banque et des succursales étaient, au 26 décembre 1864, jour où a commencé l'exercice de 1865, de 367,134,100 fr. Leur maximum, au 6 juillet 1865, était de 521,352,600 fr.; leur minimum, au 17 janvier 1865, de 311,379,200 fr. Ils sont aujourd'hui, 25 janvier 1866, à 391,380,000 fr. En 1865, la Banque n'a consacré aucune somme au payement d'achats d'or. Moins demandé pendant cette année, beaucoup expédié en France par l'Angleterre, qui avait ses importations à solder, et en conséquence un change défavorable à subir, l'or est venu naturellement dans les caisses de la Banque pour une somme de 194 millions.

6° *De la circulation des billets.* — Le chiffre de la circulation des billets émis par la Banque centrale et les succursales était, au 26 décembre 1864, de 731,507,000 fr.; le maximum, au 31 juillet 1865, de 924,138,000 fr.; le minimum, au 29 décembre 1864, de 726,212,200 fr. Il est aujourd'hui, 25 janvier 1866, de 972,811,075 fr.

Nombres.		Sommes.
9	billets de 5,000f	45,000f
538,268	— de 1,000	538,268,000
214,928	— de 500	107,464,000
199,691	— de 200	39,938,200
2,502,985	— de 100	250,298,500
703,498	— de 50	35,174,900
4,159,379	— pour	971,188,600
	Billets de diverses coupures des anciens types	1,622,475
	Total	972,811,075

7° *Des mouvements généraux des espèces, billets et virements dans la Banque*

Banque pour l'escompte des effets les plus modestes souscrits par le commerce de détail. Or, pendant les trois derniers jours de décembre seulement, le nombre des effets escomptés à Paris au-dessous de 100 fr. a été 17,162, et celui des effets de 100 à 500 fr. a dépassé 45,000.

centrale. — L'ensemble de ces mouvements dépasse celui de l'année 1864. Il s'élève, pour 1865, à 29,846,856,000 fr., savoir :

	1865.	1864.
Pour les virements. . . .	15,934,596,600	14,019,306,700
Pour les billets	11,979,783,500	12,730,741,800
Pour les espèces	1,932,475,900	1,974,591,100
Total	29,846,856,000	28,724,639,600
Différence en plus pour 1865		1,122,216,400

L'augmentation porte sur les virements; elle est, sur le chiffre de 1864, de 1,915,289,900 fr. Mais il y a diminution, savoir: sur les espèces, de 42,115,200 fr.; sur les billets, de 750,958,300 fr.; total: 793,073,500 fr. Reste en augmentation, 1,122,216,400 fr.

8° *Des effets au comptant.* — En 1864, le nombre des effets encaissés s'élevait à 1,266,312, pour une somme de 1,701,317,100 fr. En 1865, le nombre des effets est de 1,397,138, pour une somme de 1,736,860,300 fr. En plus pour 1865, effets, 130,826, pour une somme de 35,543,200 fr. — Rappelons que ce service si considérable est purement gratuit.

9° *Des comptes courants de Paris.* — En 1864, le maximum des comptes courants de Paris avait été, au 25 janvier, de 168,515,400 fr.; le minimum, au 26 septembre, de 86,339,600 fr. En 1865, le maximum, au 6 octobre, était de 203,701,700 fr.; le minimum, au 14 avril, de 101,176,700 fr. Les comptes courants réunis de Paris et des succursales s'élevaient, au 6 juillet, à 221,420,000 fr.; leur mininum, au 13 avril, était de 130,834,700 fr.

10° *Des billets à ordre tirés de la Banque sur les succursales, et vice versa, et des virements.* — En 1864, les billets à ordre et virements délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient, y compris les versements des receveurs généraux, à 822,425,400 fr. En 1865, ils s'élèvent, pour Paris, à 187,600,600 fr., et pour les succursales à 331,532,300 fr. Les versements des receveurs généraux dans les succursales montent à 350,878,300 fr. Total : 870,011,200 fr., soit, pour 1865, une augmentation de 47,585,800 fr.

11° *Du service des recettes en ville (effets au comptant compris).* — En 1864, le nombre des effets encaissés était de 3,294,828, pour une somme de 5,020,753,200 fr. En 1865, il est de 3,365,196, pour une somme de 4,661,494,100 fr. Différences pour 1865: en plus, comme effets, 70,368; en moins, comme somme, 359,259,100 fr. La plus forte recette, en somme, à encaisser pendant l'année 1865, a été celle de la fin de septembre; elle se montait à 104,649,235 fr. pour 104,528 effets. La plus forte en nombre d'effets est celle de la fin d'octobre ; elle s'élevait à 106,090 effets, pour 98,295,926 fr.

12° *Des effets en souffrance.* — Le compte d'effets en souffrance était débiteur, au 24 décembre 1865, de 136,270 fr. 59 c. Il y a tout lieu de croire que cette somme sera recouvrée dans le courant de la présente année. La liquidation des créances grecques se poursuit, et on a la ferme espérance qu'il n'en résultera aucune perte pour la Banque.

13° *Du service de la caisse des dépôts de titres.* — Le nombre de titres en caisse, au 24 décembre 1864, s'élevait à 2,245,075, représentant une valeur de 1,116,886,000 fr. En 1865, il s'élève à 2,287,576, pour une somme de 1,113,781,200 fr. C'est, pour 1865, une augmentation, en nombre de titres, de 42,501 ; en valeur,

une diminution de 3,104,800 fr. Ces titres, de 777 natures différentes, appartiennent à 22,572 déposants. Les arrérages encaissés par la Banque, tant pour les valeurs déposées que pour celles engagées en garantie d'avances, représentent une somme de 70,908,768 fr., pour 4,635,803 coupons et titres nominatifs. Les succursales, indépendamment des arrérages et coupons qu'elles ont encaissés elles-mêmes et qui, pour cette année, s'élèvent à la somme de 10,647,294 fr., ont transmis à la Banque, pour en faire le recouvrement, 490,643 coupons, montant à la somme de 5,273,269 fr. Les caisses des succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille, où le service des dépôts est organisé, renfermaient, au 9 décembre dernier, 477,019 titres, d'une valeur de 224 millions, appartenant à 5,404 déposants.

14° *Des succursales.* — Les opérations des succursales s'élevaient, en 1864, à 4,427,928,100 fr. Elles s'élèvent, en 1865, à 4,476,466,900 fr., soit, pour 1865, une augmentation de 48,538,800 fr. En 1865 comme en 1864, les cinq succursales qui ont eu le plus grand développement d'affaires sont celles de Marseille, Lille, le Havre, Lyon et Bordeaux; pour les trois dernières seulement les rôles ont été intervertis; Lyon occupe le troisième rang, Bordeaux le quatrième et le Havre le cinquième. Marseille et le Havre présentent une diminution quant au chiffre de leurs opérations; Lille, Lyon et Bordeaux une augmentation. En 1864, les opérations de la succursale de Marseille s'élevaient à 654,182,200 fr. En 1865, elles s'élèvent à 635,477,300 fr.; diminution : 18,704,900 fr. — Lille. En 1864, ses opérations s'élevaient à 381,900,800 fr. En 1865, elles s'élèvent à 431,274,800 fr.; augmentation : 49,374,000. — Lyon. En 1864, ses opérations s'élevaient à 302,624,500 fr. En 1865, elles s'élèvent à 338,362,100 fr.; augmentation : 35,737,600 fr. — Bordeaux. En 1864, ses opérations s'élevaient à 273,966,100 fr. En 1865, elles s'élèvent à 286,056,600 fr.; augmentation : 12,090,500 fr. — Le Havre. En 1864, ses opérations s'élevaient à 314,392,200 fr. En 1865, elles ne s'élèvent qu'à 231,947,100 fr.; diminution : 82,445,100 fr. — Quatre succursales sont en perte; ce sont celles de : Annecy, pour 27,166 fr. 25 c.; Chambéry, pour 20,338 fr. 82 c.; Flers, pour 2,989 fr. 59 c.; Saint-Lô, pour 354,089 fr. 49 c.; total : 404,584 fr. 15 c. Les deux premières, Annecy et Chambéry, créées par décret impérial du 8 avril 1865, ont eu à faire face à leurs frais de premier établissement et n'ont pu nécessairement les couvrir par les bénéfices faits sur leurs premières opérations. Il avait été annoncé, à la dernière assemblée, qu'un traité avait été conclu entre la Banque de France et celle de Savoie, par lequel cette dernière renonçait à son privilége d'émission, moyennant l'établissement de deux succursales de la Banque de France, l'une à Annecy, l'autre à Chambéry, et le payement, à titre d'indemnité, d'une somme de 4 millions. Le payement de cette indemnité a été régulièrement effectué et les fonds en ont été pris sur partie des réserves faites sur les bénéfices des différents semestres de 1861 et 1862, en sorte qu'elle ne donnera lieu à aucun prélèvement ultérieur. Flers était en perte l'année dernière de 12,105 fr. 40 c.; cette année, la perte n'est plus que de 2,989 fr. 59 c., et, quoique les opérations commerciales de cette succursale soient peu importantes, il y a lieu d'espérer que, pour l'exercice 1866, les frais seront amplement couverts. La perte de Saint-Lô est plus importante; elle s'élève à 354,098 fr. 49 c.; elle est due à un sinistre grave qui est venu affliger cette ville et dont la Banque a eu à supporter sa part.

15° *Des dépenses de la Banque centrale et de ses succursales.* — Les dépenses de la Banque centrale se sont élevées à 3,574,657 fr.; celles des succursales à 3,474,515 fr.; total: 7,049,172 fr. Déduisant de cette somme les frais de transport d'espèces, s'élevant à 228,611 fr. 59 c., il reste pour les dépenses ordinaires, 6,820,560 fr. 41 c.

16° *Des dividendes.* — Le dividende du premier semestre 1864 a été de 78 fr., celui du deuxième semestre de 76 fr., soit pour l'année 154 fr. par action, répartis entre 14,399 actionnaires, représentant 182,500 actions, sur lesquelles 108,874 appartiennent à des propriétaires ayant la libre disposition de leurs biens, et 73,626 à des mineurs, interdits, femmes mariées et établissements publics.

(Extrait du compte rendu aux actionnaires par le gouverneur de la Banque.)